

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 19
26/05/2026	26/05/2026	Présents à l'ouverture de la séance	= 17
		Votants la présente délibération	= 17

L'an deux mil vingt-six, le Lundi premier juin à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de Louplande.

Étaient présents : Noël TELLIER, Gaël PELTIOT, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Alain LORIOT, Betty GAZEAU, Aline JOURDAIN, Joachim RATTIER, Willy AUBERT, Anne-Sophie COUDERC, Romain MENAGÉ, Thomas GOUFFIER, Jean-Philippe BRAULT, Ludivine ENGOULVENT, Guillaume FRETAULT, Ludivine CHEVALIER,

Absentes excusées : Suzy DIEUL, Séverine NICAISE

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas GOUFFIER

Formant la majorité des membres en exercice

### Délibération N° 01.06.2026PV

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 avril 2026**

Le procès-verbal de la réunion du 20 avril 2026 n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité par les conseillers municipaux.

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le  
et de l'affichage en lieu public le 3 juin 2026

Le secrétaire de séance :  
Thomas GOUFFIER

pour copie conforme  
Louplande, le 3 juin 2026  
Suivent les signatures au registre  
Le Maire,



 Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
072-217201698-20260601-01062026pv-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/06/2026  
Affichage : 18/06/2026  
Pour l'autorité compétente par délégation

